



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



1ère COURSE de CÔTE du COL del PAM 31 juillet et 1 août 2020

ADDITIF n°1 des Organisateurs

Art. 1.2P : Horaires

Vérifications administratives, exceptionnellement et après accord de la Direction de Course le 1 août 2020 de 07h00 à 08h00

Vérifications techniques, exceptionnellement et après accord de la Direction de Course le 1 août 2020 de 07h15 à 08h15

Affichage de la liste des autorisés à prendre part aux essais le 1/08 à 08h30

Essais non chronométrés à partir de 09h00

Essais chronométrés dès la fin des essais non chronométrés

1^{ère} montée de course dès parution de la liste des autorisés à prendre part à la course.

Briefing des commissaires (présence obligatoire) à 08h15 sur la ligne de départ.

Briefing des pilotes (présence obligatoire) à 08h30 sur la ligne de départ

Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs.

